

LIEN AVEC LES AUTRES THÉMATIQUES

- **Paysages et Biodiversité** : La douceur du climat, la richesse et la beauté des écosystèmes et des paysages constituent des atouts indéniables à valoriser. Le développement touristique de l'île s'est fait avec une volonté de préserver les espaces naturels et de les valoriser avec le Parc National et le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- **Loisirs** : De nombreuses activités touristiques dépendent de la qualité des espaces naturels, qu'il s'agisse de loisirs nautiques (baignade, plongée sous-marine, balades en mer, pêche sportive...), aériens (parapente, hélicoptère,...) ou terrestres (randonnées, balades à cheval...).
- **Foncier et Aménagement urbain** : Le développement touristique est lié aux questions de maîtrise foncière des terrains et à la dynamique d'aménagement du territoire.
- **Société, culture et identité** : La culture touristique n'est pas ancrée chez les réunionnais mais ce secteur représente un véritable potentiel en termes de création de richesse et d'emplois. D'autre part, l'art de vivre, la culture et l'accueil des réunionnais constituent des atouts forts de la destination.

INCERTITUDES

- L'évolution des dessertes aériennes et des tarifs de l'aérien dans la zone
- Les difficultés à capter le flux de touristes : l'offre d'hébergement évolue peu en quantité et qualité
- Le devenir de l'image de La Réunion, affectée par des attaques de requins largement reprises par les médias nationaux, ce qui a ébranlé l'un des atouts majeurs de la destination

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

L'ensemble de documents de planification prévoit la destination des sols et concerne alors le développement touristique de l'île, et a fortiori du territoire d'expérimentation de la GIML :

SAR de novembre 2011 dont le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), permettant l'application de la loi littorale

SCOT Ouest approuvé, avril 2013

PLU des communes

Les outils de gestion des espaces naturels avec leurs volets consacrés au développement touristique : Charte du PNR, approuvée en janvier 2014

Plan de Gestion de la RNMR

Schéma Régional de Développement et d'Aménagement Touristique (SRDAT), mis en place en 2000, visant à favoriser le développement de l'écotourisme

Acteurs rencontrés

Services de l'État et collectivités, IEDOM, IRT, LSI, OTI, SYPRAL, UHR, UMIH

RÉFÉRENCES ET SOURCES DE DONNÉES

Le tourisme à La Réunion en 2013, INSEE, avril 2014
SCOT Ouest approuvé, avril 2013

Compte-satellite du tourisme 2005, CEROM, décembre 2009

Emplois touristiques 2011, CEROM, décembre 2012

Tourisme Potentiel économique

À l'échelle de l'île :

- 416 000 touristes extérieurs en 2013
- 303 millions d'€ de dépenses en 2013
- Objectif fixé par la Région à 600 000 touristes à l'horizon 2015

Contexte

Le tourisme international a connu, ces vingt-cinq dernières années, un essor considérable. La Réunion n'est pas restée en marge de cette expansion mondiale, malgré les difficultés structurelles et la crise sanitaire liée au Chikungunya en 2006. Cinq ans plus tard, l'île atteignait d'ailleurs son pic de fréquentation record en accueillant 471 000 touristes. Contrairement à d'autres secteurs d'activités, le tourisme reste difficile à appréhender. Les statistiques disponibles sont dispersées et incomplètes et consistent en une observation de statistiques physiques (flux d'arrivées, nombre de nuitées, etc.) et de quelques agrégats monétaires. L'essentiel des données n'est donc disponible qu'à un niveau régional. Toutefois, l'Ouest, avec ses plages et son récif frangeant, constitue de très loin la principale zone d'accueil et d'attrait pour le tourisme d'agrément. Le périmètre retenu pour l'expérimentation de la GIML reste donc la « place centrale » de l'économie touristique réunionnaise. À titre d'exemple, l'Office du tourisme de Saint-Paul a accueilli 32 756 touristes en 2013.



RÉTROSPECTIVE ET ÉVOLUTION TENDANCIELLE

Pour toutes les destinations ultramarines, l'an 2000 a marqué une rupture des fréquentations touristiques extérieures. Le scénario d'une prolongation des tendances passées rend l'objectif d'une Réunion à 600 000 visiteurs extérieurs difficile à atteindre. Aujourd'hui, la fréquentation touristique reste sur un palier à 400 000 touristes et peine à trouver de nouveaux relais de croissance. La Réunion a accueilli **416 000 touristes** en 2013 soit une baisse de 6,8% de la fréquentation touristique qui retrouve le niveau des années 2009-2010.



Le marché principal (métropole) enregistre une baisse de 5%. Le tourisme d'agrément, motivé par la découverte de l'île, recule quant à lui de 7%.



Le mode d'hébergement principal reste « chez des amis ou parents » pour près d'1 visiteur sur 2.

ENJEUX SECTORIELS ET SOCIÉTAUX

Les outils économiques

- **Politique** régionale d'appui à la filière touristique et à son développement
- « **Pacte** de compétitivité » au niveau national

L'emploi

- **Emploi** par les activités liées au tourisme de 6 750 salariés en janvier 2011
- **Faible poids** du tourisme dans l'emploi total comparativement aux autres régions françaises (autour de 3,2%)
- **Perception** du secteur touristique comme potentiel important et porteur pour le développement économique de l'île

Enjeux clés

- **Développement des « Hauts »** et fréquentation à la hausse dans les hébergements de type gîtes et tables d'hôte (valorisation et aménagement).
- **Développement de l'offre d'activités de pleine nature et d'hébergements au Maïdo** : on estime à 150 000 le nombre de visiteurs par an
- **Maîtrise du foncier disponible** : besoins de 70 ha pour l'hébergement et 200 ha, aménagements et équipements compris
- **Concurrence élevée de l'hôtellerie classée avec les autres destinations de la zone OI** : rapport qualité / prix, pas d'équivalence au niveau des services proposés
- **Accessibilité de l'offre** : accès aérien à l'île (dessertes, prix du billet et visas), accès aux sites de loisirs et découverte (circulation douce, transport, signalétique)

DÉMARCHES EXEMPLAIRES ET INNOVANTES

- Partenariat entre les Seychelles, Madagascar, l'île Maurice, les Comores, Mayotte et La Réunion au sein du label « Iles Vanilles », (www.ilesvanille.com)
- Volonté d'un positionnement plus fort de La Réunion dans l'offre de croisières dans la zone SO de l'océan Indien
- Diversification de l'offre touristique essentielle dans une logique concurrentielle. L'offre d'hébergement en structures alternatives se diversifie et se professionnalise à travers de nouvelles labellisations : « Réunion Qualité tourisme », « Bienvenue à la ferme », « Accueil paysan »...
- Émergence des activités touristiques liées à l'observation du milieu marin
- Développement par l'hôtellerie classée de nouveaux packages sur les « nich markets » (biodiversité, espèces endémiques...)
- Création de l'OTI (Office Intercommunal de l'Ouest) avec l'objectif d'un classement en catégorie I

INFLUENCES EXTÉRIEURES

- Expansion du tourisme mondial malgré la crise européenne (+5% en 2013 - source OMT). Les pays émetteurs, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) prennent une part de plus en plus importante sur le marché touristique mondial.
- Absence de compagnie aérienne étrangère : frein au développement du tourisme en provenance des marchés extérieurs et pénalisation de la destination dans sa stratégie de diversification
- Influence des changements climatiques dommageables à la compétitivité et à la durabilité du tourisme réunionnais, le climat étant un des grands déterminants de la dynamique et des formes du tourisme